



JUSQU'À

20 € REMBOURSÉS

SUR VOTRE FACTURE

Pour l'achat d'une SFR Box de Poche 4G Linkzone avec un forfait SFR Internet Partout



Offre valable du 20/11/2018 au 07/10/2019 inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- Vous êtes nouveau client ou vous avez fait un renouvellement de matériel
- Vous avez acheté, entre le 20/11/2018 et le 07/10/2019, un des équipements suivants : Box de Poche 4G Linkzone
- Vous avez souscrit entre ces mêmes dates un forfait SFR Internet Partout sans engagement

Jusqu'à 20 € remboursés sur facture. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, des 3 premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?

Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 60 jours suivant votre achat.

- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Saisissez votre identifiant et mot de passe SFR
- Saisissez votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier
- Validez votre demande

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

Et après ?

- Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 16 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral des 3 premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr

ODR_BOX-de_Poche_4G_07_10_20190004

Prix d'achats maximums conseillés de 59 € pour la Box de poche 4G linkzone.

Offre de remboursement valable en France métropolitaine du 20/11/2018 au 07/10/2019 pour toute nouvelle souscription à une offre "INTERNET PARTOUT sans engagement" et l'achat simultané d'une Box de Poche 4G Linkzone sur sfr.fr ou en point de vente SFR. Remboursement par avoir sur une ou plusieurs factures (en fonction du montant mensuel de votre facture) jusqu'à épuisement du montant de l'avoir. Dans l'hypothèse où vous bénéficiez déjà d'un avoir sur facture, vous ne bénéficierez du remboursement par avoir de la présente offre qu'une fois le montant du précédent avoir déduit. Toute demande incomplète ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 07/12/2019. Un seul remboursement par numéro de ligne SFR, dans la limite de 2 par foyer (même nom, même adresse).

Le DAS (débit d'absorption spécifique) est de 0,411 W/kg.

SFR - 16 rue du général Alain de Boissieu 75015 Paris - SA au capital de 3 423 265 598,40 € - 343 059 564 RCS PARIS.